

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 6 mars 2023

**Motion Appel des
Maires et Elu(e)s
locaux girondins en
soutien au
mouvement social
contre la réforme des
retraites**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 février 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT – Nathalie LACUEY – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI -Justine ADENIS – Cédric JUIF – Catherine ARNOLD – Séverine CASTAGNET – Alexandre LEDOUX – Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Fatima SABİ à Andrée COLLIN – Nathalie BIJOUX à Alexandre BOURIGAULT
Céline PROUHET à Nadine GRENOUILLEAU – SOLA Muriel à Martine CHEVAUCHERIE
Monique FRENEL à Nathalie LACUEY – Jonathan SINSOU à Séverine CASTAGNET**

Absent : Nicolas CALT

Mme Josette DURLIN a été nommée secrétaire de séance

NOUS, MAIRES ET ÉLU-E-S GIRONDINS apportons notre soutien total à la mobilisation syndicale et populaire, largement majoritaire dans le pays, contre le recul de l'âge légal de départ à la retraite et contre l'augmentation du nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein. Si elle devait être appliquée, cette réforme constituerait pour les habitants de nos villes, notamment pour les agents du service public territorial, un recul social sans précédent, avec des conséquences graves sur la vie quotidienne et la santé de celles et ceux qui consacrent leur temps à l'intérêt collectif et général.

Le projet de réforme est par ailleurs particulièrement discriminant et défavorable aux femmes. Aujourd'hui déjà, elles ne sont pas à égalité devant la retraite. Leurs carrières sont plus courtes, hachées et incomplètes, avec des salaires plus de 20 % inférieurs à ceux des hommes. L'allongement de l'âge de départ ne fera qu'accroître une grande inégalité.

Ni l'urgence, ni l'efficacité économique de cette réforme ne sont avérées. Par ailleurs, nous dénonçons l'atteinte à la démocratie et le non-respect des institutions républicaines que le gouvernement affiche, en déclarant que « l'âge de départ à 64 ans n'est pas négociable », et que « la gauche française cherche à bordéliser le pays ». C'est inacceptable et irresponsable.

Les femmes et les hommes aspirent à travailler et à ce que l'État reconnaisse leur apport aux richesses de notre société. Elles et ils aspirent aussi à profiter d'une retraite méritée et à la vivre en bonne santé.

Dans nos communes, ils font la démonstration quotidienne d'un rôle irremplaçable, acteurs d'un formidable ciment du bien-vivre ensemble qui agit contre la fragmentation de la société. Ils assurent une grande part de la vitalité de nos associations et clubs en tous genres, si essentiels et précieux dans notre République.

L'intervention des élus locaux dans ce débat de société est inédite, et démontre la profondeur du débat de société que nous voulons, pour aujourd'hui et demain.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au gouvernement de retirer son projet de réforme.

-De mener une véritable concertation avec les partenaires sociaux et les citoyens pour l'accès de toutes et tous à une retraite digne.

-le Conseil municipal apporte son soutien à la mobilisation syndicale, politique et citoyenne contre ce projet et affirme son attachement au système de protection sociale issu du conseil National de la Résistance.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 8 mars 2023

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

